

Informations conformément aux articles 13 et 14 du règlement général sur la protection des données (RGPD) concernant le traitement des données

effectué dans le cadre de la fourniture de services de recouvrement de créances

Coordonnées du responsable du traitement :

UAI SOLUTIONS GmbH, Schellenbruckplatz 49, D-84307 Eggenfelden ; tél. : +49 87 21 50 69 70 ; e-mail : dataprivacy@uai.group

Délégué à la protection des données :

Le délégué à la protection des données de UAI SOLUTIONS GmbH est joignable à l'adresse postale suivante : UAI SOLUTIONS GmbH, Délégué à la protection des données, Schellenbruckplatz 49, D-84307 Eggenfelden, e-mail : dataprivacy@uai.group.

Catégories de données à caractère personnel traitées :

- **Données de contact et d'adresse**, telles que le nom et le prénom, la rue, le numéro, le code postal, la ville
- **Données de communication**, telles que le numéro de téléphone, le numéro de téléphone mobile, l'adresse e-mail
- **Données à caractère personnel de base**, telles que le lieu de naissance, la date de naissance, le mois de naissance, le sexe
- **Données relatives à la solvabilité**, telles que le revenu et le type de revenu
- **Données d'identification**, telles que le numéro d'immatriculation du véhicule, le signe distinctif du pays, la catégorie du véhicule, les images du véhicule, le numéro de dossier, l'ancien numéro de dossier
- **Données de paiement**, de facturation et comptables, telles que l'IBAN, le BIC, les coordonnées bancaires, le fondement de la créance et son statut
- **Correspondance commerciale et professionnelle**

Finalités du traitement :

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Gestion des créances• Exécution des opérations de paiement• Évaluation et vérification de la solvabilité, y compris la détermination du lieu de résidence, des revenus et du patrimoine des débiteurs ou des tiers concernés• Établissement de l'identité• Recouvrement et traitement des créances dans le cadre de procédures d'exécution individuelles et collectives, notamment la mise en œuvre de droits à l'exécution contractuelle et/ou des demandes en réparation, pour compte propre et/ou pour le compte de tiers• Respect des obligations légales d'information, de notification, de communication et de conservation• Exécution des obligations d'indemnisation (§ 254, alinéa 2 du BGB, § 4, alinéa 5 du RDGEG) | <ul style="list-style-type: none">• Traitement des objections et des moyens de défense• Conclusion et exécution d'accords avec des débiteurs ou des tiers• Exercice de droits en justice aux fins de recouvrement des créances, dans le cadre de procédures d'injonction de payer ou de procédures judiciaires de fond• Déclaration de créances auprès des organismes d'information sur le crédit et des systèmes d'information économique• Traitement des créances dans le cadre de procédures d'exécution individuelles et collectives• Traitement des demandes de retrait du consentement et autres demandes• Mise en demeure et réclamation de paiement• Prestations financières et comptables, établissement des déclarations fiscales, des comptes annuels, des comptes de résultat, des bilans, des états intermédiaires d'exploitation (BWA) et autres documents et/ou des informations pertinents sur le(s) plan(s) fiscal et/ou juridique | <ul style="list-style-type: none">• Évaluation des créances• Analyse des conflits d'intérêts• Transmission à d'autres sociétés de recouvrement, avocats et autres prestataires de services juridiques et/ou financiers, à des fins de recouvrement et/ou de gestion de créances, dans le cadre de procédures d'exécution individuelles et collectives• Établissement de titres exécutoires à l'encontre des débiteurs ou conduite de procédures d'injonction de payer ou de procédures judiciaires au fond• Gestion des contrats existants (gestion des contrats)• Détermination des données des propriétaires relatives aux redevances d'utilisation des exploitants d'infrastructures privées (créances de nature non publique) |
|---|--|--|

Informations sur l'origine des données :

Données à caractère personnel relatives à la personne concernée

issues de la base de données EUCARIS, conformément à la directive 520/2019, et collectées auprès des autorités compétentes d'enregistrement des données dans l'État concerné, de la personne concernée, des créanciers de la personne concernée, de tiers (notamment les propriétaires de véhicules), des organismes d'information sur le crédit, de tiers débiteurs, des juridictions, des parties agissant d'office ainsi que des registres accessibles au public.

Bases juridiques du traitement :

Les bases juridiques du traitement peuvent être les suivantes :

- Existence du consentement de la personne concernée conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a) du RGPD

Lorsque ce consentement est donné, la personne concernée a le droit de le retirer à tout moment, sans que cela n'affecte la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

- **Article 6, paragraphe 1, point b) et/ou point c) du RGPD**
- **Article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD**, dans la mesure où cela est nécessaire aux fins des intérêts légitimes du responsable du traitement et/ou de tiers, notamment pour la mise en œuvre de droits **à l'exécution** contractuelle et/ou de demandes en réparation, **le traitement** des paiements, l'évaluation de la solvabilité, l'engagement de procédures d'exécution à l'encontre des débiteurs ou des procédures judiciaires, ainsi que pour la détermination des données des titulaires de véhicules soumis à une obligation de paiement de redevances supplémentaires (hors autorités publiques et/ou administratives) **ou Article 6, paragraphe 1, point c) du RGPD**, dans la mesure où cela est nécessaire à la conduite de procédures d'exécution ou de procédures judiciaires, ainsi qu'à la détermination des données desdits titulaires de véhicules concernés par une obligation de paiement de redevances supplémentaires (hors autorités publiques et/ou administratives)
- **Article 9, paragraphe 2, point a) du RGPD**, lorsque des catégories particulières de données à caractère personnel sont traitées dans l'intérêt du débiteur (par exemple en cas de suspension temporaire du recouvrement en raison d'une maladie du débiteur).

Critères relatifs à la durée de conservation :

Le traitement des données à caractère personnel est effectué jusqu'à la réalisation complète de la finalité de la collecte ou, en cas de traitement ultérieur, de la finalité de ce traitement ultérieur. Une fois la finalité atteinte, les données sont supprimées. La société dispose d'une politique de contrôle et de suppression garantissant la vérification régulière du respect des obligations de suppression. Le traitement des données à caractère personnel à des fins de recouvrement de créances est en principe effectué uniquement jusqu'au paiement intégral de la créance à recouvrer (majoré d'un délai supplémentaire de 6 mois, afin de tenir compte d'éventuelles contestations ou objections ultérieures, notamment en cas de recours du créancier et/ou d'insolvabilité), ou jusqu'à toute autre suspension du recouvrement (par exemple en cas d'accord transactionnel, de fin du mandat de recouvrement ou de renonciation du créancier à la créance). À compter de ce moment, le traitement des données à caractère personnel est limité et intervient essentiellement aux fins du respect des obligations légales d'information, de communication, de transmission de données et de conservation, ainsi que pour l'établissement de documents financiers et comptables, des déclarations fiscales, des comptes annuels, des comptes de résultat et des bilans. Les documents et/ou informations pertinents sur les plans comptable, fiscal et/ou juridique sont intégralement supprimés à l'expiration des obligations légales de conservation.

Destinataires des données à caractère personnel :

- juridictions, autorités publiques et/ou autorités d'exécution,
- tiers débiteurs,
- constituants et bénéficiaires de sûretés,
- mandants (créanciers de la personne concernée),
- organismes d'information sur le crédit,
- membres du groupe de sociétés,
- représentants des professions juridiques et économiques de conseil,
- prestataires de services postaux,
- sous-traitants du responsable du traitement de données.

En tant que personne concernée, vous disposez des droits suivants :

Conformément aux articles 15 à 22 du Règlement général sur la protection des données, vous disposez **des droits suivants à l'égard de notre société :**

- droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement des données et à la portabilité de celles-ci,
- droit d'opposition au traitement fondé sur les intérêts légitimes du responsable du traitement ou d'un tiers (article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD).

Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

- Conformément à l'article 77 du RGPD, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme à la loi. L'autorité de contrôle compétente pour notre société est :

Bayerisches Landesamt für Datenschutzaufsicht
Promenade 18, 91522 Ansbach
Téléphone : +49 (0) 98 11 80 093-0 ; e-mail : poststelle@lda.bayern.de

Décisions automatisées dans des cas individuels :

Au sens de l'article 22 du RGPD, il n'existe pas de prise de décision automatisée dans des cas individuels.

Informations relatives à votre obligation de fournir des données en tant que personne concernée :

Notre société a pour mission de fournir des services juridiques. Dans le cadre de la fourniture de ces services, vous pouvez être légalement tenu(e) de fournir certaines informations à notre société. Cela peut notamment être le cas lorsque nous exerçons, en notre nom et sur la base d'un mandat, le droit de demander des informations auprès de vous pour le compte des créanciers que

nous représentons. De même, vous pouvez être tenu(e) de fournir des informations aux créanciers que nous représentons en vertu de dispositions contractuelles. En outre, lorsque nous faisons valoir des droits de tiers à votre rencontre, nous pouvons subordonner la conclusion d'un accord à la condition que vous nous fournissiez certaines informations (par exemple des informations relatives à votre solvabilité et à votre situation patrimoniale, des données relatives à une relation de travail existante ou des coordonnées bancaires). Le fait de ne pas fournir des informations auxquelles **vous n'êtes pas tenu(e)** peut entraîner l'absence de conclusion de tels accords. Afin de garantir la plus grande transparence possible en matière de protection des données, nous attirerons spécifiquement votre attention sur toute éventuelle obligation de fournir des informations, avant d'entamer la collecte desdites données.